



Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 07 octobre 2021 à 19h20

Début de séance à 19h20

L'assemblée a été convoquée dans les délais et selon les statuts.

Séance tenue en présentiel à la grande salle de la chapelle des Charpentiers à Morges ainsi qu'en visioconférence.

Selon la liste de présence, on dénombre 24 participants (20 participants en présentiel et 4 participants en visioconférence). Plusieurs membres se sont excusés. Il est admis que l'Assemblée Générale Ordinaire peut siéger.

Ordre du jour

AG 2021 galère La Liberté - 07.10.2021

Ordre du jour:

- Bienvenue et salutations
- Approbation du PV de l'AG du 7 juillet 2020
- Rapport du Président – activités 2020
- Approbation des comptes 2020
- Élection du comité
- Activités 2021 et perspectives
- Propositions individuelles et divers
- Surprise

Bienvenue et salutations

Jean-Marc Lavanchy souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

Il se réjouit de retrouver autant de participants et de pouvoir partager les nouvelles de l'association.

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 07 octobre 2021 à 19h20

Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 07 juillet 2020



Approbation du PV de l'AG 2020

- **Mis à disposition des membres:**
 - Exemplaires à l'entrée
 - internet
 - Mail/Newsletter (lorsque adresse disponible)
 - Par économie, renoncé à l'imprimer à près de 500 ex. pour envoi postal.
- Proposition: ne pas en faire lecture
- Questions / Commentaires?
- **Approbation du PV**



Association Lémanique de la galère La Liberté
Procès-verbal de l'AGO du 2 juillet 2020 à 19h15

L'assemblée a été convoquée dans les délais et selon les statuts.
Séance tenue en présentiel au Centre de Congrès de La Longeraie à Morges ainsi qu'en visioconférence.
Selon la liste de présence, on dénombre 24 personnes présentes ou connectées en visioconférence, dont 21 membres et 3 invités. Plusieurs membres se sont excusés. Il est admis que l'Assemblée Générale ordinaire peut siéger.

Ordre du jour

AG 2020 galère La Liberté - 02.07.2020

Ordre du jour:

- Bienvenue et salutations
- PV de l'AG du 25 juin 2019
- Rapport du Président – activités 2019
- Comptes 2019
- Election du comité
- Activités 2020
- Business Plan 2020 et perspective
- Propositions individuelles et divers

Bienvenue et salutations
Jean-Marc Lavanchy, Président, ouvre l'Assemblée Générale en remerciant les participants, et en particulier Claire Lemaître et Ludo Lavanchy qui gèrent les aspects logistiques (visioconférence, projection des slides) et la prise de PV (Claire). Jean-Marc Lavanchy se réjouit de voir certains visages connus et autant de nouveaux visages, ainsi que d'accueillir Jean-Pierre Hirt, créateur du projet.

PV de l'AG du 25 juin 2019
Le PV de l'AG 2019 a été transmis par courriel aux membres qui ont partagé une adresse email, quelques exemplaires imprimés sont disponibles dans la salle. Par soucis d'économie, il a été renoncé de l'imprimer et de l'envoyer par poste.

07.10.20211

Le Procès-Verbal a été diffusé via la newsletter à toutes les adresses email de la base de données de l'association.

Par soucis d'économie, comme l'année précédente, l'association a renoncé à son impression et son envoi postal à tous les membres.

Plusieurs exemplaires sont disponibles dans la salle. Il est aussi disponible sur demande.

→ **Vote pour la validation du PV 2020 : Le PV est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.**

Rapport du Président – Activités 2020



Activités 2020 – développements principaux
morges

Journal de Morges
Vendredi 21 août 2020

Opération spéciale pour la galère

Par Raphaël Cand

PATRIMOINE | INÉDIT

Le navire morgien a été mis en cale sèche mercredi grâce à une technique qui n'avait jamais été utilisée en Suisse.

expliqué ne pas de créer une tel sur son territoire

Notre business plan concerne l'exploitation du bateau dans une zone qui est propice entre Morges et Coppet

Jean-Marc Lavanchy, président de l'association gérant la galère

- Finalisation du Business Plan : La Côte (Morges - Coppet) – cf. internet
- Rolle : Table ronde, puis retrait de la municipalité
- Administration: factures, signatures banques/RC, internet/Facebook
- Travaux d'entretien et maintenance / hivernage
- Début des newsletters (2 envois en 2020) et des annonces Facebook
- Activités artistiques/culturelles: clip (disque de Selenn), vidéo de cascadeurs («From A2U») et vidéo RTS/Réveillon (théâtre Barnabé)
- **Mise en cale sèche au dock flottant de la CGN (cf. slides suivantes)**

07.10.2021

- Le business plan :
 - Il est disponible en ligne
 - Le projet est rentable pour autant qu'on ait un débarcadère
- Rolle :
 - Le Syndic tenait à nous recevoir mais il y a eu une pétition contre un emplacement pérenne de la galère à Rolle.
 - Suite à une table ronde, Rolle a adressé un courrier à l'association pour se retirer du projet
- L'année 2020 a aussi été l'occasion de reprendre les aspects administratifs et de facturation.
- Travaux d'entretien :
 - Opération d'hivernage,
 - Vider le canot quand il pleut, depuis une pompe a été installée par D. Glutz
- Propositions artistiques et culturelles :
 - Ces projets demandent la présence de bénévoles pour coordonner et pour la sécurité à bord
- Mise en cale sèche au dock flottant



24 heures | Jeudi 20 août 2020

Activités 2020 – mise en cale sèche au dock flottant de la CGN – une première !

Navigation

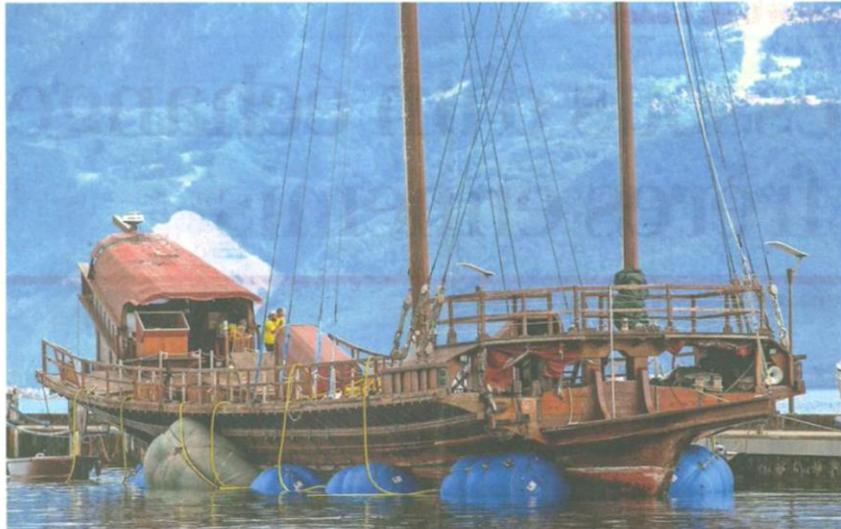
La galère entame sa renaissance

Le navire morgien «La Liberté» a été mis en cale sèche pour une inspection et des travaux d'entretien. Une première étape vers sa remise à flot.

Raphaël Cand

C'est une première en Suisse. Mercredi, la galère *La Liberté* a été mise en cale sèche à Lausanne grâce à une procédure inédite réalisée par une société spécialisée de La Rochelle (F). À l'aide de coussins gonflables géants, le bateau de 190 tonnes a été soulevé d'une soixantaine de centimètres. Une action qui s'avérait nécessaire pour glisser le navire au tirant d'eau important sur le dock flottant de la CGN et ainsi le sortir du lac.

Après plusieurs heures d'opé-



Activités 2020 – mise en cale sèche au dock flottant de la CGN – une belle couverture médiatique !

l'opération au dock flottant de La Liberté



24 heures

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 07 octobre 2021 à 19h20



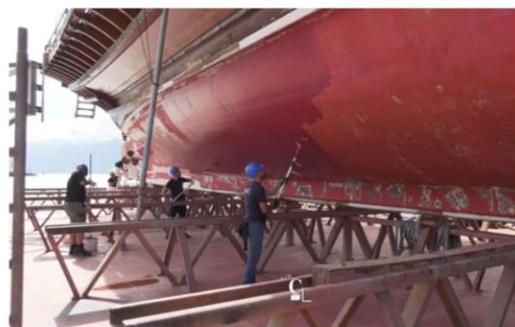
Mise en cale sèche au dock flottant de la CGN – prêts à commencer le carénage



07.10.2021



Mise en cale sèche au dock flottant de la CGN – un travail d'équipe



07.10.2021

RTS / Couleurs Locales – Play RTS

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 07 octobre 2021 à 19h20



Inspection au dock flottant – rapport du SAN

Inspection cale sèche 21.08.2020 Stéphane Huber – Simon Bovay

Sur demande du SAN le bateau a été sorti de l'eau grâce à des ballons de levage pour diminuer le tirant d'eau



07.10.2021



Inspection au dock flottant – rapport du SAN



Primaire du lest – bâbord avant



Vue Générale bâbord avant pose de l'antifouling

07.10.2021



Inspection au dock flottant – rapport du SAN

Conclusion:

La structure du bateau est bonne, pas de problèmes de ce côté-là. La Galère peut rester à flot sans risque pour les 4 prochaines années. Avant de pouvoir naviguer des travaux sont à prévoir, en principe en 2 étapes. En attendant la réalisation de l'étape 1, le permis de navigation est maintenu, mais en limitant les déplacements au strict minimum nécessaire aux travaux, et sur autorisation du SAN.

Travaux à prévoir (éventuellement en 2 étapes sur demande de l'association):

Etape 1:

- réfection du pont et remise en état de tous les systèmes du bateau (pompes, contacteurs, moteurs, etc.), avant toute nouvelle navigation à passagers. Ceci inclus la fourniture d'un calcul de la charge appliquée aux boulons des cadènes (pas au dossier) dont découlera une décision.

Etape 2:

- Réfection de la coque après une saison de navigation (y compris saturation des fentes au dessus de la flottaison). Il s'agit de supprimer définitivement le tissu posé sur la coque, traiter le bois avec les peintures nécessaires, déposer le lest de quille et contrôler «derrière» si la quille est intègre, contrôle sérieux des boulons de cadènes qui sont corrodés et réparer les tubes d'étambots.

Ces travaux doivent être réalisés dans un délai de 2 à 3 ans soit d'ici au printemps 2024. Si les travaux ne sont pas réalisés dans ce délai, la situation devra être à nouveau étudiée et une mise en cale sèche du bateau sera à envisager.

07.10.2021

Cette opération au dock flottant a demandé la mise en place d'une technique pointue au cm près.

La conclusion est que la structure du bateau est bonne.

Pour pouvoir naviguer, des travaux sont à prévoir. En ce sens, le permis de navigation est maintenu pour les 4 prochaines années mais en limitant les déplacements au strict nécessaire.

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 07 octobre 2021 à 19h20

Approbation des comptes 2020



Comptes 2020

PRODUITS

Croisières groupes
Croisières publiques
Ventes bons croisières
Débarcadère CGN
Ventes boutique
Ventes boissons
Ventes repas
Dons divers
Cotisations membres
Produits extraordinaires

Total des produits

CHARGES

Achats boutique
Achat repas
Achat boissons
Usages des débarcadères CGN
Prestations et charges croisières
Carburant
Frais et entretien galère
Equipement galère (amarrage Rolle)
Indemnités bénévoles
Charges personnel
Frais administratifs
Frais financiers
Publicité et représentations
Taxes officielles, assurances, TVA
Amortissements
Charges extraordinaires

Total des charges

Résultat avant attribution aux provisions

Provision carénage et travaux extraordinaires

Bénéfice / Perte (-) de l'exercice

	2020	2019
Croisières groupes	0.00	0.00
Croisières publiques	0.00	0.00
Ventes bons croisières	0.00	0.00
Débarcadère CGN	0.00	0.00
Ventes boutique	0.00	0.00
Ventes boissons	0.00	0.00
Ventes repas	0.00	0.00
Dons divers	56'481.00	29'470.16
Cotisations membres	13'160.00	11'734.34
Produits extraordinaires	0.00	0.00
Total des produits	69'641.00	41'204.50
Achats boutique	0.00	0.00
Achat repas	0.00	0.00
Achat boissons	0.00	0.00
Usages des débarcadères CGN	0.00	0.00
Prestations et charges croisières	0.00	0.00
Carburant	0.00	0.00
Frais et entretien galère	45'853.82	7'168.40
Equipement galère (amarrage Rolle)	0.00	9'488.00
Indemnités bénévoles	260.20	0.00
Charges personnel	215.40	5'478.70
Frais administratifs	1'117.05	19'242.90
Frais financiers	119.65	7.30
Publicité et représentations	0.00	234.18
Taxes officielles, assurances, TVA	6'934.30	7'736.50
Amortissements	0.00	0.00
Charges extraordinaires	0.00	0.00
Total des charges	54'500.42	49'355.98
Résultat avant attribution aux provisions	15'140.58	-8'151.48
Provision carénage et travaux extraordinaires	13'000.00	0.00
Bénéfice / Perte (-) de l'exercice	2'140.58	-8'151.48

07.10.2021



Comptes 2020 - Bilan

ACTIFS	2020	2019	PASSIF	2020	2019
LIQUIDITES			EXIGIBLES A COURT TERME		
Caisse principale	0	0	Passifs transitoires	650.00	672.10
CCP 18-25838-7	23236.74	5675.66	Total Exigibles à court terme	650.00	672.10
BCV 336.28.48 (provisions)	1259.55	12259.55			
Total liquidités	24496.29	17935.21	PROVISIONS		
DISPONIBLES			Provision carénage et travaux extraordinaires	23'000.00	18'557.40
Débiteurs	0	0	Provision achat canots sauv.	0.00	0.00
Marchandises boutique	1	1	Total Provisions	23'000.00	18'557.40
Actifs transitoires	0	0			
Total disponibles	1	1	CAPITAL		
IMMOBILISES			Bénéfice reporté	-1'286.29	6'865.19
Immobilisations corporelles (galère, chantier, machines, outillage, mobilier informatique)	6	6	Résultat de l'exercice	2'140.58	-8'151.48
Immobilisations financières (action CGN)	1	1	Total capital	854.29	-1'286.29
Total immobilisés	7	7			
TOTAL ACTIF	24504.29	17943.21	TOTAL PASSIF	24'504.29	17'943.21

07.10.2021

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 07 octobre 2021 à 19h20

Explicatif des comptes

Roxane Berner en charge de la comptabilité de l'association prend la parole :

Augmentation du nombre de cotisations de membres. Il est difficile d'identifier la proportion de dons et de cotisations.

On remarque que les grosses dépenses concernent la sortie du bateau au dock flottant.

Il n'y a plus de charges de personnel.

Nous constatons une attribution à la provision pour travaux extraordinaires de 13'000.-, provision qui se monte à 23'000.- à fin 2020.

Le compte postal est positif à environ 23'000.- et le compte BGV à environ 1'200.-

Le soutien du Canton et des Régions de Morges et Nyon a été important et très apprécié, de même que plusieurs généreux dons en réponse à l'appel de fonds.

Questions diverses des participants :

Est-ce que les travaux de rénovation du pont ont débuté ?

→ Non, pas encore

Est-ce que le local de la patinoire fait tjrs partie de l'association ?

→ Oui, c'est le cas

Association lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 07 octobre 2021 à 19h20

Lecture du rapport des contrôleurs aux comptes



Réviseurs – vote de l'assemblée

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Donnant suite au mandat qui nous a été attribué par l'Assemblée générale, nous avons procédé à l'examen des comptes 2020 de l'Association lémanique de « La Galère – La Liberté ».

L'exercice 2020 est facile à contrôler puisque l'activité de l'Association s'est limitée à des travaux d'entretien, certes particulièrement conséquents avec la mise en cale sèche, qui ont permis de constater que le bateau se trouve dans un excellent état et pourrait, moyennant de futurs investissements, revivre une seconde jeunesse.

Nous avons effectué ces contrôles de postes comptables en consultant tous les documents de l'exercice sous revue. Lors de ces contrôles, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Les charges se montent à Frs 54'500,42, alors que les recettes atteignent frs 69'641,00. Après la provision de frs 13'000.- faite pour carénage et travaux extraordinaires le résultat final de l'exercice ascende à frs 2'140,58. A noter que le report au bilan de l'année 2020 génère un capital positif de frs 854,29 au 31 décembre 2020, permettant ainsi à l'Association de sortir d'une situation difficile et de se préparer aux futurs travaux de rénovation.

En conclusion, nous invitons l'Assemblée générale à approuver les comptes 2020 tels que présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier la trésorière pour son travail.

Pour les contrôleurs :
Alexis Lacroix, Délégué tourisme de Région de Nyon
Oscar Cherbuin, ancien directeur de l'ARCAM



02.07.2020
Morges, le 4 octobre 2021

→ Vote pour la validation des comptes tels que présentés : Les comptes sont approuvés à l'unanimité

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 07 octobre 2021 à 19h20

Election du Comité



Organisation : Comité, bénévoles et supports techniques & publics

• Comité

- **Marc Vicari, Eric Voruz, Stéphane Rickli, Jean-Marc Lavanchy**
- Le comité actuel se tient à disposition pour poursuivre ses activités en 2021

→ Election: comité et présidence

• Responsabilités parmi les bénévoles

- **Roxane Berner: comptabilité et administration**
- **Claire Lorenzato: communication** (mailing, newsletter, etc.).
- **David Glutz: Technique** (entretien, réparations, etc..)

• Supports techniques Ponctuels (en particulier):

- **Claude-Alain Jacot** : EPFL, ancien Dir. Technique du chantier Décision (Alinghi)
- **Ralph Tittel**: Garde-Port Montreux-Clarens, ancien capitaine de *La Liberté*;
- **Christian Reymond**: AVLL, construction *La Demoiselle* (la barque des enfants)
- **Jean-Paul Poget**: constructeur naval, constructeur de *La Liberté*

• Support public/autorités :

- DGE, SPEI, Région Nyon, ARCAM, SAN, CGN, etc.

→ Vote pour la réélection du comité : Les participants votent à l'unanimité pour la réélection du comité.

→ Vote pour la réélection de la secrétaire et comptable : Roxane Berner est élue à l'unanimité

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 07 octobre 2021 à 19h20

Activités 2021 et perspectives



L'association c'est aussi ...

- ~500 membres enregistrés
- ~160 cotisations par année (~9'000 .- Fr)
- Publications régulières sur Facebook
- 200 «likes» sur Facebook
- Actuellement:
 - ~15 bénévoles réguliers pour travaux d'entretien
 - ~15 autres bénévoles pour travaux ponctuels
- Différents canaux de communication (résumé)

07.10.2021

Communication

Claire Lorenzato prend la parole. L'objectif est d'assurer une communication plus régulière. L'idée est de publier plusieurs fois par mois sur Facebook et d'envoyer 4 newsletters par an.

Il y a beaucoup à entreprendre et toute aide est la bienvenue.

Concernant les résultats actuels :

L'audience de la page Facebook monte doucement mais régulièrement. Il y a aujourd'hui plus de 200 likes. En moyenne, les publications sont likées entre 5 et 12 fois.

L'audience des newsletters est encourageante. Le taux d'ouverture moyen est de 62%, ce qui est excellent dans la mesure où on estime qu'un taux d'ouverture à 25% est une moyenne convenable.

Donc nous souhaitons continuer dans cette lancée : regrouper les informations sur 4 newsletters afin d'avoir une communication claire avec un contenu varié dans chaque édition.



Développements 2021 / Perspectives

- **2021 – période de transition (Covid + élections communales!)**
- **Master EPFL «Etude de sites»**
 - **Accompagnement CGN, DGE, CSD (modèle étude Rolle)**
 - **Technique et environnemental: (bathymétrie, vent, vagues, critères environnementaux/patrimoine (palafittes))**
 - **8 Sites sélectionnés et étudiés → Morges/Parc de Vertou en pole position**
- **Evaluation de communes**
 - **Gérard Produit : «Région de Nyon» (G. Produit)**
 - **Pause Elections (valorisation du master EPFL retardée)**
 - **Morges: ouverture pour relancer les discussions (indispensable pour créer une fondation, rechercher des fonds, préparer les travaux)**
- **Activités artistiques/culturelles**
 - **Clip du rappeur «Wolff»**
 - **Projet de spectacle pour 2022 (théâtre Lunidea/dompteur de sable)**
- **Rencontres Romandes du Bois (RRB21)**

02.07.2020

Année Covid et année électorale : donc difficulté à engager les communes pour l'accueil de la Liberté.

Master EPFL

Etudes d'une dizaine de sites

Meilleure option : Au parc du Vertou pour la raison que c'est une zone de remblais avant que les palafittes soient inscrits au patrimoine.

Association lémanique galère La Liberté

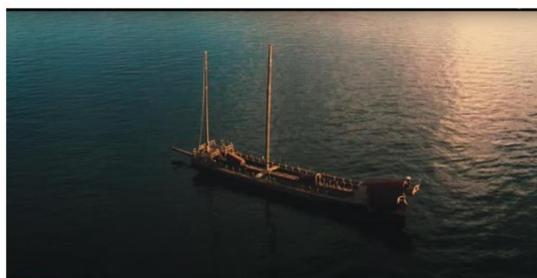
Procès-verbal de l'AGO du 07 octobre 2021 à 19h20



clip de Selenn - septembre 2020



07.10.2021



Clip de Wolff – juillet 2021



07.10.2021

Association lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 07 octobre 2021 à 19h20



Lunidea – dompteur de sable



<https://www.lunidea.ch/#/lightbox&slide=13>

07.10.2021



Jubilare de La Liberté – Journal de Morges 23.06.2001

1 IL Y A VINGT ANS, LA GALÈRE DÉCOUVRIT LA LIBERTÉ



Le 23 juin 2001, après six ans de chantier, «La Liberté» était mise à l'eau pour la première fois dans la baie de Morges devant une foule immense. Photo: Yves Burdet

PAR SARAH REMPE, LE 25 JUIN 2021

07.10.2021

Association lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 07 octobre 2021 à 19h20

Rencontres Romandes du Bois



Rencontre Romande du Bois – RRB21 Vidy – samedi 9 octobre 2021



La galère «La Liberté» doit subir des travaux de rénovation pour pouvoir naviguer à nouveau. DR

Le public est invité à découvrir trois bateaux aux propriétés diverses: la «Neptune», «La Liberté» et la «Chaloupe»

Le bois et les bateaux, c'est une histoire d'amour, un mariage qui dure encore aujourd'hui. Pour le démontrer, trois bateaux emblématiques de notre riche histoire navale lémanique se donneront à voir au bord du lac. Il sera même possible de monter à bord de deux d'entre eux, la galère «La Liberté» et la «Neptune». Présentations.



La «Neptune»
Élégante et racée, c'est aujourd'hui une des rares barques historiques en bois encore en état de naviguer sur les eaux lémaniques.

Construite en 1904, la «Neptune» - véritable témoin du passé et monument d'histoire - fait partie de la famille des grandes barques à voiles latines du Léman. Elle servait jadis au transport des marchandises, des pierres des carrières de Mellerie et du gravier ex-

trait du Rhône principalement. Rachetée en 1971 par l'État de Genève, qui souhaitait conserver un témoignage de la navigation commerciale sur le Léman, elle est aujourd'hui gérée par la fondation du même nom, qui en fait la promotion en la mettant en location à disposition de toutes et tous, familles, entreprises ou associations. Elle s'ouvrira gratuitement aux badauds qui pourront monter à bord et l'admirer sous toutes ses coutures.

«La Liberté»

Plus grand bateau à voiles du lac, la galère «La Liberté» est une reconstitution en bois d'une barque méditerranéenne du XVIII^e siècle, construite par des chômeurs dans le cadre d'un programme de réinsertion entre 1996 et 2001. Puis, de 2002 à 2017, «La Liberté» a vogué sur les eaux lémaniques en transportant plus de 120'000 personnes à l'occasion d'événements privés, de sorties publiques ou d'entreprises. En 2017, le Service de la navigation a suspendu le permis de navigation avec passa-

gers. Une bande de passionnés essaie de sauver le bateau dont on fête cette année les 20 ans de mise à l'eau. Il doit en effet faire l'objet de travaux importants pour retrouver son permis de navigation. Président de l'Association Galère La Liberté, Jean-Marc Lavanchy profite de l'occasion pour faire un appel à tous les amateurs et professionnels (y compris apprentis et stagiaires) qui souhaiteraient contribuer à la rénovation de ce bateau emblématique. «Le samedi 9 octobre, le public pourra monter à bord, se rendre compte des dimensions du bateau, de ce qu'il représente, admirer les cabines et discuter avec l'équipage des travaux à effectuer et des perspectives (tourisme de nature, activités culturelles, etc.). Ces visites donneront certainement envie de nous accompagner ou de nous soutenir», espère-t-il.

La «Chaloupe»

L'idée de reconstruire une chaloupe à vapeur est née de la donation en 2015 d'un bateau à moteur, «Le Cor-



AG 2021 galère La Liberté - 07.10.2021

Ce qu'il faut retenir

- Succès de la mise en cale sèche : crédibilité auprès du SAN
- Master EPFL : un atout pour la recherche de communes
- Appuis toujours aussi forts: DGE, SAN, SPEI, RdN
- Image résolument positive dans les médias (gros virage!)
- Nouveau contexte local : ouverture pour relancer les discussions à Morges
- Planification des travaux de rénovation retardée en année électorale
- Dynamique avec nouveaux bénévoles très motivés
- Perspectives artistiques & culturelles

07.10.2021

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'AGO du 07 octobre 2021 à 19h20

Surprise

En avant-première, l'équipe d'acrobates (Parkour) From A2U diffuse le film réalisé à bord de La Liberté !

L'assemblée est levée à 20h45 par Jean-Marc Lavanchy.



Merci pour votre soutien et votre engagement, nous avons besoin de toutes et de tous pour naviguer à nouveau!



07.10.2021

Pour le PV, le 14 avril 2022

Jean-Marc Lavanchy
Président

Claire Lorenzato
Secrétaire de l'AGO